

EITB

Créée en 1996 par Jalel Arfa, l'entreprise EITB, basée à Nice, est spécialisée dans le ravalement de façade et la rénovation de patrimoine. Elle développe aujourd'hui son activité dans la décoration intérieure et le marché des particuliers.



Jalel Arfa a créé EITB (Entreprise interprofessionnelle de bâtiment) à Nice en 1996.

Quand Jalel Arfa a créé son entreprise de bâtiment tout corps d'Etat il y a de cela près de 15 ans, il avait misé sur l'activité de ravalement et de peinture. Et dès le début, le travail n'a pas manqué. A tel point qu'il a sans cesse dû embaucher de nouveaux ouvriers spécialisés, afin de satisfaire la demande et d'ajouter de nouvelles activités à ses compétences.

Le ravalement est un véritable lifting qui redonne tout leur éclat à vos façades.



Le siège d'EITB est situé dans le quartier de l'Ariane, à Nice.



Aujourd'hui, l'entreprise de rénovation, qui compte 22 employés, réalise aussi l'isolation thermique, les carrelages, la maçonnerie, les plâtres, la peinture et la décoration intérieure. Deux plombiers et deux électriciens viennent compléter l'équipe. « Nous assurons une restauration tout corps d'Etat, précise le gérant. Les clients n'ont ainsi qu'un seul interlocuteur, notre société, qui gère l'ensemble des intervenants sur le chantier. » Outre le Conseil général des Alpes-Maritimes, la Mairie de Nice, les aéroports de Cannes et Nice, de nombreux particuliers ont déjà accordé leur confiance à EITB. « Nous intervenons régulièrement sur diverses constructions de style. Du sol au plafond, les décors sont alors refaits à l'identique, dans le respect des matériaux, des produits et des techniques d'origine. Nous travaillons ainsi à l'ancienne, renouant avec des savoir-faire traditionnels. » Un marché du particulier que Jalel Arfa souhaite encore davantage développer. « Cette clientèle est très sensible à la qualité des finitions telle que nous sommes capables de la garantir. »



EITB peut installer jusqu'à 8 000 m² d'échafaudage fixe, avec platelage.

« Le ravalement est un passage obligé tous les 15 à 20 ans, si l'on souhaite mettre en valeur et préserver son patrimoine immobilier », indique Jalel Arfa d'EITB.



Et pour cause : la priorité d'EITB est le respect de la démarche qualité. L'entreprise est en effet certifiée ISO 9001 : 2000 en peinture, ravalement de façades, maçonnerie et revêtements de sol, « ce qui démontre notre capacité à fournir des produits et des services conformes aux exigences des clients et à la réglementation ».



Le travail de restauration réalisé par EITB stoppe aussi les dégradations en cours et protège des altérations à venir, tant au niveau des murs, que des ferronneries ou des boiseries.